

## CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 21 janvier 2026 Salon de la chancelière, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

### *Présences :*

Jennifer Bélanger (Arts visuels)	Joëlle Martin (Info.-comm.)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Guillaume Adjutor Provost (rep. prof., Arts)
Chantal Bourassa (Travail social)	Aina Randriamanana (rep. étud., Arts)
Norma Doiron (Secteur langue)	François Renaud (Philosophie)
Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)	Majella Simard (Géographie)
Thomas Hodd (Anglais)	Katia Talbot (Art dramatique)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)	Jean-François Thibault (doyen)
Madeleine Anne Léger (rep. étud., Sc. soc.)	Dominique Thomassin (Études françaises et secrétaire)
Roger Lord (Musique)	Christophe Traisnel (HEP)
Michel Mallet (Traduction et langues)	Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

### *Absence motivée :*

Corina Crainic (rep., Unité II)

---

### **1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 21 janvier 2026**

Le doyen demande aux membres du Conseil si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute trois points : 9.5. *Service de traiteur*, 9.6. *Assemblée facultaire spéciale* et 9.7. *Apprentissage expérientiel*.

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2025**

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Joëlle Martin propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2025

**Point 5.1. École des hautes études publiques :** Le projet de modification en science politique a été acheminé au Comité des programmes le 16 décembre 2025.

**Point 5.2. Rapport d'autoévaluation des programmes de musique (B. Mus. et certificat d'études préparatoires en musique) :** Le rapport a été acheminé à la VRAEAP le 16 décembre 2025.

**Point 7. Exigences d'admission aux programmes de la FASS :** La décision du Conseil a été transmise à la registraire le 16 décembre 2026.

**Point 8. Création d'une bourse étudiante : Comité de sélection (poste professoral) :** Un message à cet effet a été envoyé aux directions qui ont entamé un processus d'embauche cette année.

### 4. Affaires étudiantes

Madeline Léger explique que les conseils étudiants ont commencé la préparation du banquet et qu'ils ont notamment soumis des demandes de commandites auprès d'entreprises.

Du côté des arts, Aina Randriamanana indique qu'un bilan des activités organisées à l'automne a été fait dans le but de prévoir les activités du semestre d'hiver.

Le doyen demande si les associations ont été sollicitées relativement aux tables de ping-pong. Aux arts, on avait suggéré d'en installer une au salon étudiant, mais la représentante étudiante explique que ce local est surtout destiné aux activités tranquilles, comme étudier ou manger.

### 5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

#### 5.1. Faculté des sciences de l'éducation [Annexe 1]

##### 5.1.1. Modification du B.A.-B. Éd. (majeure en anglais)

Le vice-doyen explique que les changements au B.A.-B. Éd. (majeure en anglais) découlent des modifications apportées récemment à la majeure en anglais.

Thomas Hodd propose la modification du B.A.-B. Éd. (majeure en anglais). Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.2. École des hautes études publiques [Annexe 2]**

### **5.2.1. Résultats d'apprentissage généraux du cours SCPO2340**

Le vice-doyen présente la modification du cours SCPO2340. Tout le projet de modification des cours en science politique a été adopté en décembre dernier, mais une erreur s'était glissée dans les résultats d'apprentissage de ce cours.

Christophe Traisnel propose l'adoption des résultats d'apprentissage généraux du cours SCPO2340. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5.3. Faculté des arts et des sciences sociales [Annexe 3]**

### **5.3.1. Rapport d'autoévaluation de la M.A. (sciences sociales)**

Le vice-doyen présente la première autoévaluation de la maîtrise en sciences sociales, créée en 2020. Ce rapport a été adopté à l'unanimité par le CES le 15 janvier 2026.

Dans la discussion qui s'ensuit, quelques membres posent des questions sur les cours du programme et le nombre de personnes inscrites depuis le lancement du programme. Le vice-doyen propose l'adoption du rapport d'autoévaluation de la M.A. (sciences sociales). Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Suivis des diverses instances**

Rien à signaler.

## **7. Mineure thématique en art dramatique [Annexe 4]**

Le vice-doyen explique qu'une étudiante en administration des affaires souhaite faire reconnaître une mineure en art dramatique.

Le vice-doyen propose l'adoption de la mineure thématique en art dramatique. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. Modification au projet de sabbatique | J. P. Sapinski**

Dans le cadre de son congé sabbatique, Jean-Philippe Sapinski travaille sur des questions environnementales et il comptait se rendre aux États-Unis. Pour plusieurs raisons, dont les vastes projets d'infrastructure annoncés par le Canada, il a réorienté son projet et annulé ce déplacement. Il a aussi soumis une demande de subvention pour une équipe dans laquelle il est chercheur principal.

Le détail sera présenté dans son rapport de sabbatique.

## **9. Informations**

### **9.1. Budget 2026-2027**

Le doyen présente des informations sur le budget facultaire 2026-2027. Il explique qu'il a déposé sa planification au bureau du Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. Une rencontre se tiendra le 2 février 2026 avec le Comité de budget et le budget sera ensuite approuvé au Conseil de l'université en avril.

Le doyen enverra prochainement aux directions le détail du budget prévu pour chaque unité.

### **9.2. Nomination à la direction**

Le doyen invite les unités à l'informer d'ici la fin février d'un changement de mandat de direction.

### **9.3. Tutorats et assistanats**

Le doyen explique qu'il a reçu en janvier des demandes d'assistanat totalisant 36 000 \$, alors que le montant est généralement d'environ 22 000 \$ par semestre. Il a donc dû diminuer le nombre d'heures attribuées, guidé par les principes habituels, comme le nombre d'inscriptions dans le cours, la nature et le niveau du cours. Il encourage d'ailleurs les directions à faire un premier tri lors de la réception des demandes.

Le vice-doyen a, lui aussi, reçu plus de demandes de tutorat qu'à l'habitude et n'a pas pu accorder toutes les heures demandées. Il a également tenu compte du nombre d'inscriptions dans le cours, de la nature du cours et du nombre de visites lors des semestres précédents.

Un membre suggère d'établir des lignes directrices précises permettant de déterminer la légitimité d'une demande d'assistanat ou de tutorat. Le doyen répond qu'il serait difficile de s'imposer un cadre strict vu la pluralité des cas de figure. Par exemple, un cours peut être offert à un très grand groupe, sans que la correction soit nécessairement lourde et vice versa.

### **9.4 Modalités de prestation des cours**

Le vice-doyen explique que des chargées et chargés de cours du dernier semestre ont autorisé certaines personnes étudiantes, momentanément incapables de se rendre en classe, à suivre le cours à distance. Il invite les directions à rappeler aux collègues que les cours doivent être offerts en présentiel et qu'on ne peut permettre à une personne de suivre le cours à distance.

Il rappelle aussi qu'à l'Université de Moncton, les cours offerts à distance se déroulent uniquement sur la plateforme Teams à travers le compte institutionnel.

### **9.5 Service de traiteur**

L'université a mis fin au service de traiteur sur le campus. Les cantines et le 63 restent ouverts. Un courriel sera envoyé prochainement à ce sujet.

Pour les activités avec un petit groupe, il sera possible d'aller chercher directement de la nourriture ou des boissons dans une cantine et au 63.

Pour les activités en grand groupe, l'université possède des ententes avec trois traiteurs externes : Cheers Beverage, Gaston's Catering et Tony's Bistro. Dans le cas où un autre traiteur serait envisagé, il est nécessaire d'obtenir d'abord une approbation de l'université.

### **9.6 Assemblée facultaire spéciale**

Le 28 janvier à 11 h 30 se tiendra une assemblée facultaire spéciale sur les modifications au régime pédagogique. Le doyen invite les directions à encourager tous les membres du corps professoral à lire le document explicatif préparé par la VRAEAP et à assister à l'assemblée.

### **9.7 Apprentissage expérientiel**

Joëlle Martin rappelle qu'un sondage sur l'apprentissage expérientiel a été envoyé aux directions. Elle invite les unités à le remplir.

## **10. Autres points**

Rien à signaler.

## **11. Clôture de la séance**

La séance est levée à 14 h 58.

Dominique Thomassin  
Secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc